



Etude d'aménagement foncier Communes de Vaunac, Eyzerac, Négrondes, et Lempzours

Volet Environnement



Octobre 2021

Pourquoi un volet environnement ?

Afin de limiter les impacts d'un aménagement foncier

→ sur les sols et cours d'eau : risque d'aggravation des érosions, modification des conditions d'écoulement des eaux superficielles, ...

→ sur la diversité biologique : risque de suppression d'habitats naturels, diminution de la biodiversité

→ sur les paysages : risque de suppression d'éléments structurants du paysage de la commune

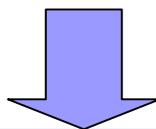
Les étapes du volet environnement

- Diagnostic du territoire communal

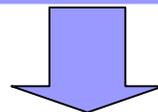
- ↳ Milieu physique / hydraulique

- ↳ Milieu biologique

- ↳ Paysage et patrimoine



- Mise en évidence des enjeux



- Prescriptions et recommandations et environnementales



Diagnostic du territoire

LE MILIEU PHYSIQUE

Les caractéristiques générales

→ le climat

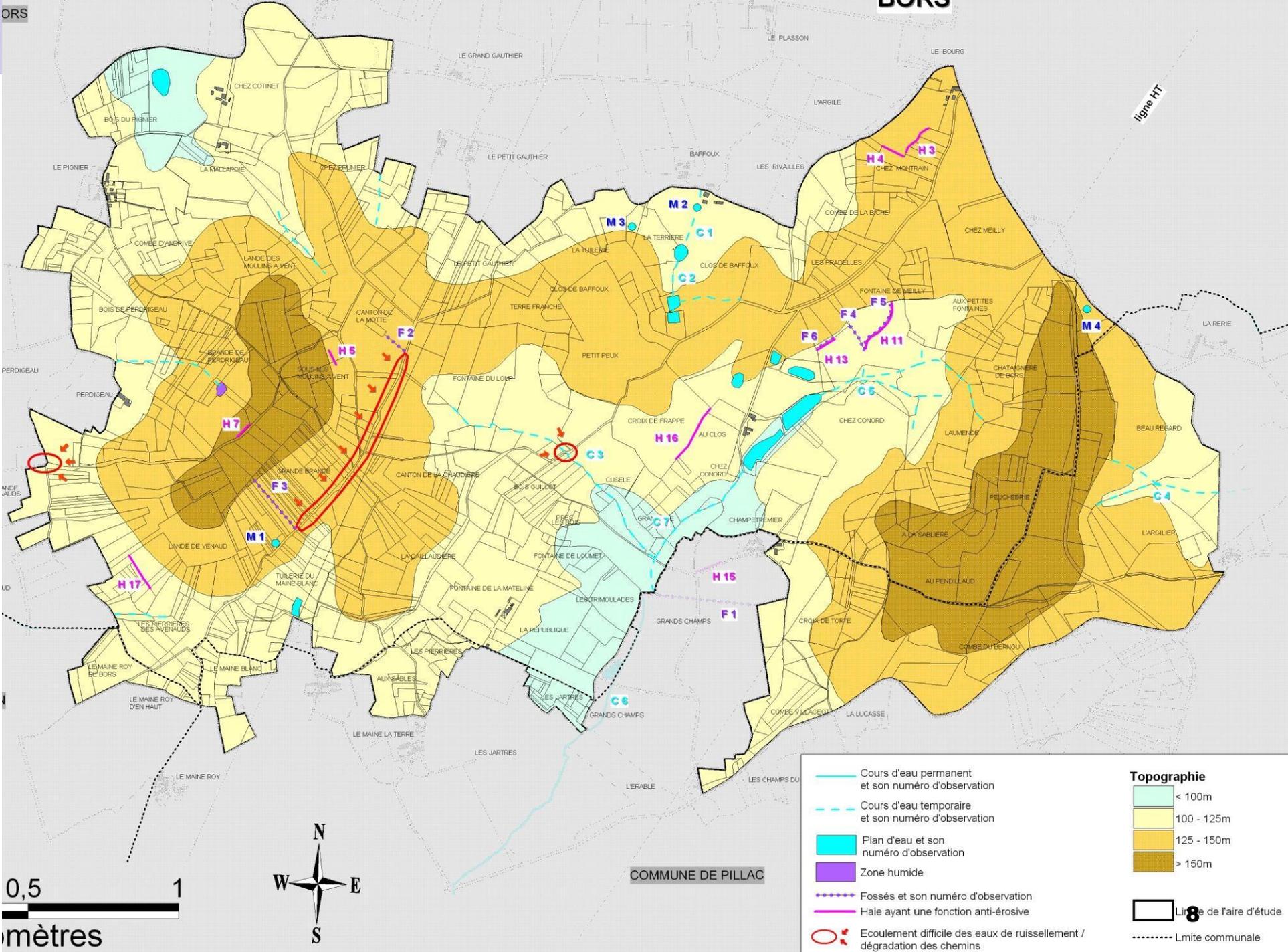
→ la géologie et la pédologie

→ le relief

→ délimitation des bassin versants et caractéristiques : occupation du sol, pentes

Les eaux souterraines et superficielles

- nature, caractéristiques, et vulnérabilité des nappes superficielles
- la composantes du réseau hydrographique : les cours d'eau (Côte, Isle, et affluents), les fossés, étangs, mares, sources. Morphologie, dégradations, disfonctionnements
- les zones sensibles à l'érosion, aux inondations, à l'eutrophisation
- recensement des éléments du milieu qui ont une influence sur les écoulements : haies, talus, zones humides...
- la qualité des eaux,
- les usages de l'eau : AEP, assainissement, loisirs...



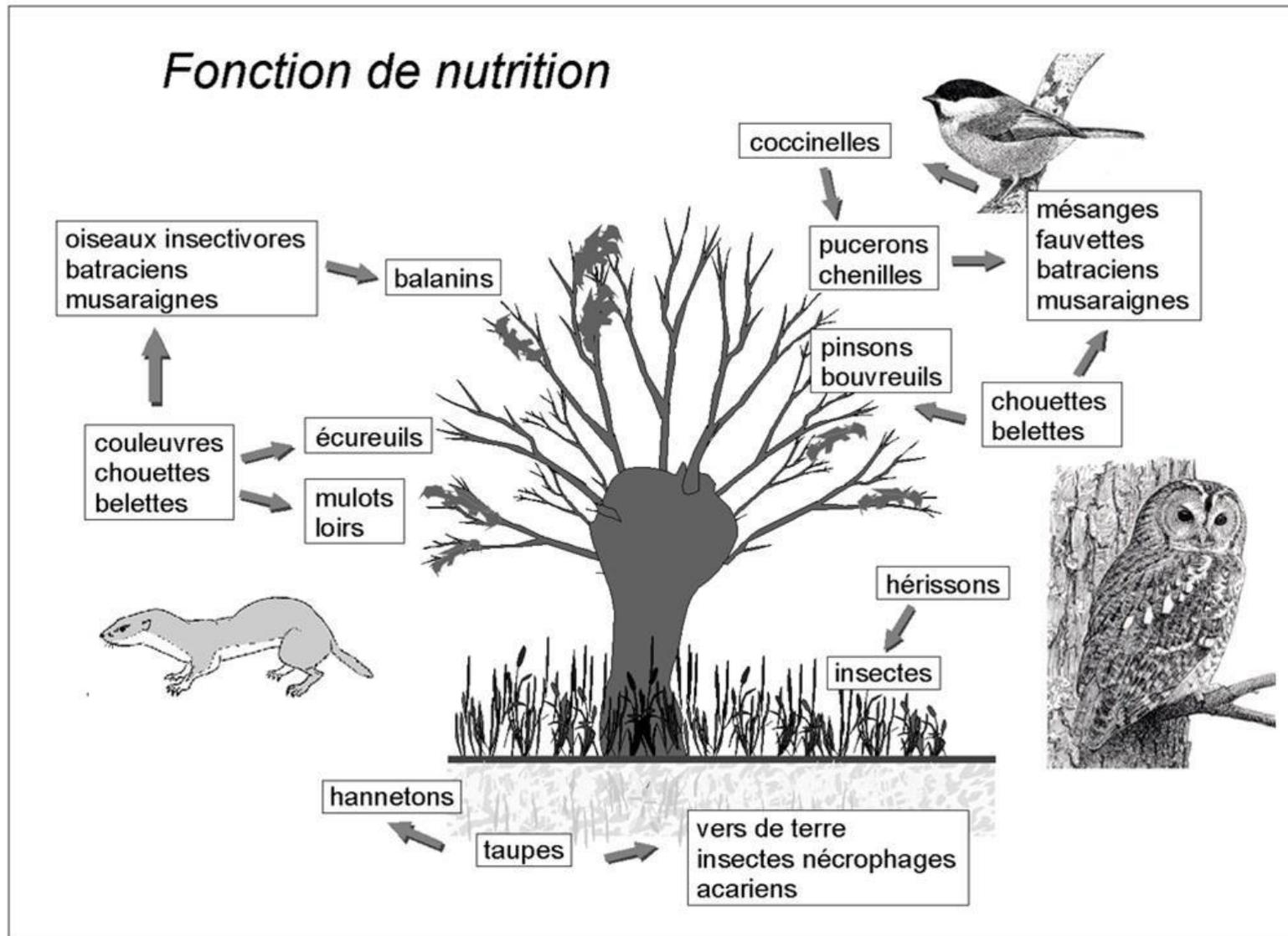
LE MILIEU NATUREL

Les habitats, la flore, et la faune

- Les espaces protégés et les inventaires du patrimoine naturel : Natura 2000, ZNIEFF
- Typologie et cartographie des habitats naturels de la commune : peuplements forestiers, bosquets, haies, zones humides
- La végétation : espèces caractéristiques de chaque habitat, flore remarquable, analyse des boisements (nature des peuplements, état, intérêt économique, intérêt pour la faune, les loisirs...), analyse des haies et de leurs fonctions, fonctions des zones humides
- La faune : espèces caractéristiques de chaque habitat, espèces remarquables
- Les réservoirs et les corridors écologiques



Fonction biologique de la haie

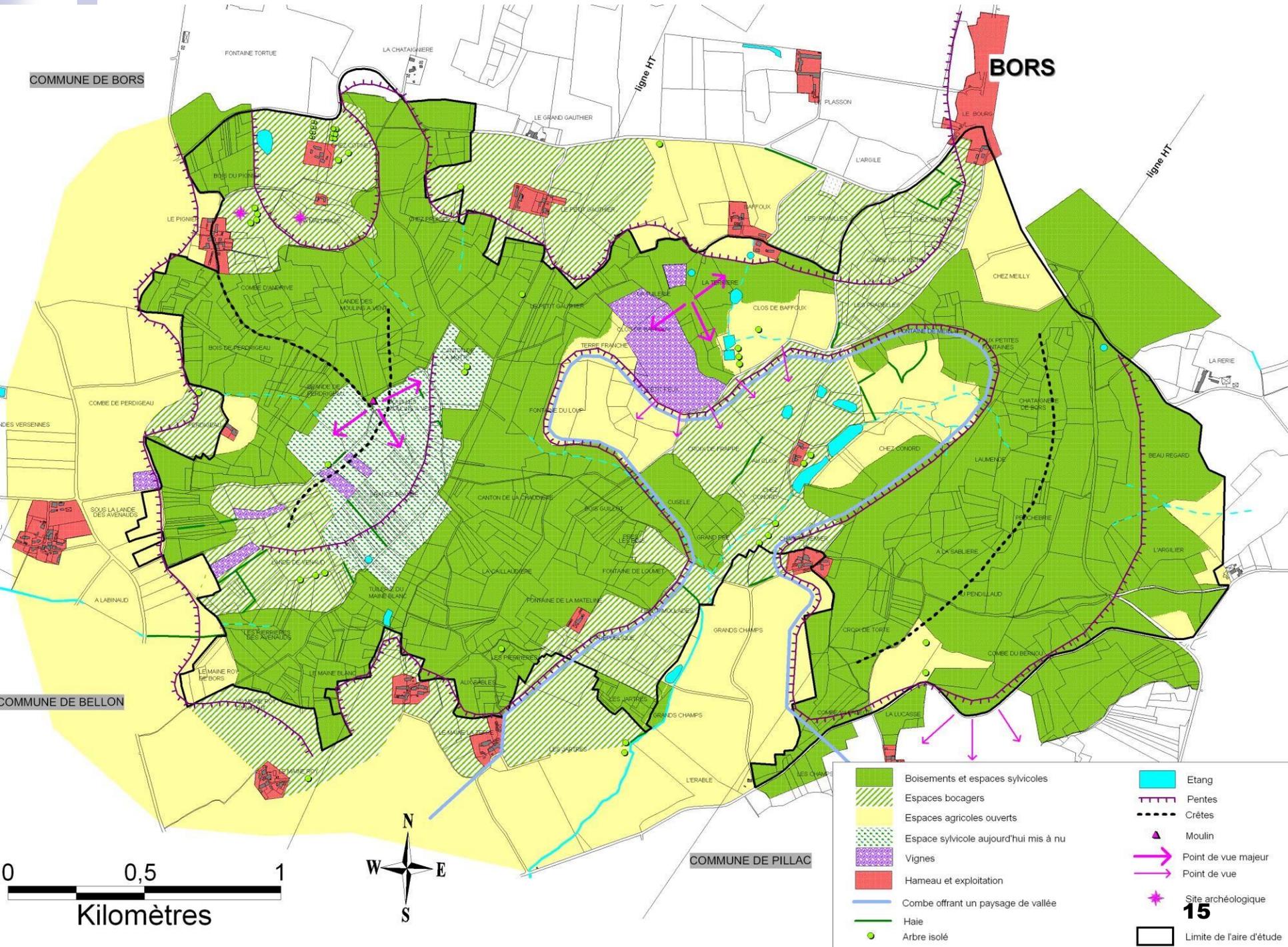




LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

Les éléments structurants et remarquables du paysage

- Les entités paysagères de la commune
- Repérage des éléments structurants : arbres remarquables, haies, bosquets, reliefs, bâtis
- Les lieux avec un intérêt paysager notable pour le cadre de vie des habitants
- Les sites et monuments protégés
- Le petit patrimoine culturel : sources, fontaines, lavoirs, chapelles...

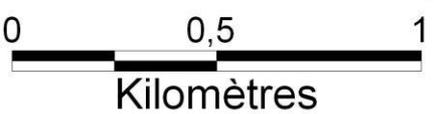


COMMUNE DE BORS

BORS

COMMUNE DE BELLON

COMMUNE DE PILLAC



- Boisements et espaces sylvicoles
 - Espaces bocagers
 - Espaces agricoles ouverts
 - Espace sylvicole aujourd'hui mis à nu
 - Vignes
 - Hameau et exploitation
 - Combe offrant un paysage de vallée
 - Haie
 - Arbre isolé
 - Etang
 - Pentes
 - Crêtes
 - Moulin
 - Point de vue majeur
 - Point de vue
 - Site archéologique
- 15
- Limite de l'aire d'étude



Sur le plateau au nord de la vallée, juste avant que le coteau ne plonge vers la Bonnière (à droit), une route relie une suite de petits hameaux.



Grand Bord conserve un certaine densité évitant la dilution des constructions.



La sinuosité d'un chemin sur le plateau marque le paysage. Des arbres isolés et des bosquets accompagnent les vues.



Le hameau de la Francillière mêle des constructions anciennes avec quelques habitations plus récentes.



Un chemin agricole bordé par une haie.



La Francillière, avec une vue sur toute la vallée de la Bonnière



Transparence des haies



Ombre et densité des bois



Chemin creux plongeant



A Petit Bord, vue sur la voie ferrée dans la vallée.



Le paysage agricole de la vallée de la Bonnière est marqué par les haies, le coteau boisé, les grandes parcelles et l'alternance de bosquets.



A la Verduzière un moulin réhabilité en fond de vallée.



La voie ferrée suit la vallée de la Bonnière.

LA VALLÉE DE LA BONNIÈRE

Analyse paysagère. Planches photographiques

Etude d'Aménagement Foncier sur les communes de Chasseneuil-sur-Bonnière, Lussac, Suaux et Nieuil. (16)



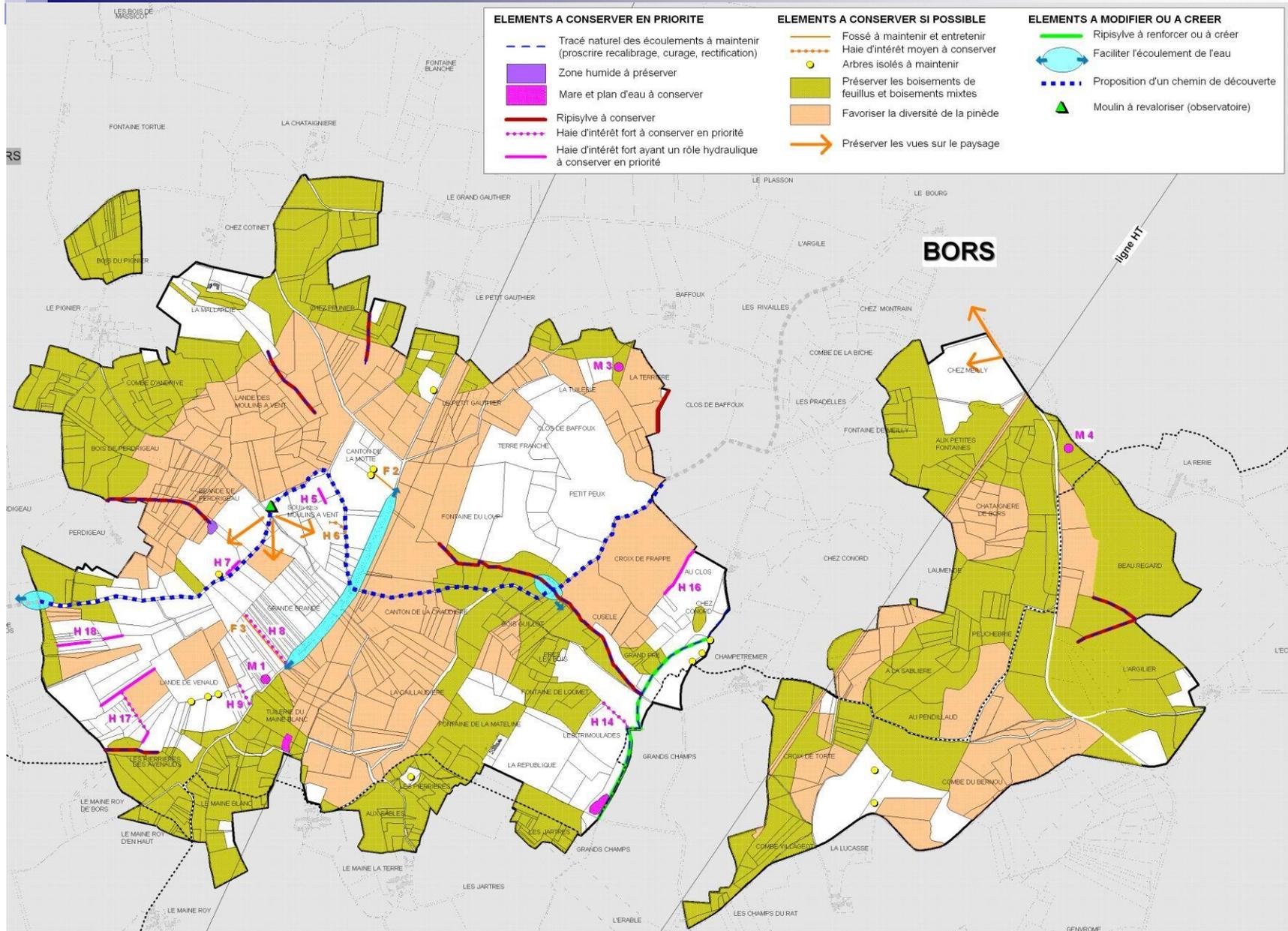
**LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX AU
REGARD D'UN AMENAGEMENT FONCIER,
LES PRESCRIPTIONS ET
RECOMMANDATIONS**

Synthèse des enjeux

- Rappel des éléments de qualité de la commune à préserver...
-Et des points faibles à améliorer

Prescriptions et recommandations

- Proposition de périmètre (en collaboration avec le cabinet de géomètre)
- Hiérarchisation des éléments à préserver : Les espaces d'intérêt fort à protection stricte, les éléments dont le maintien est souhaitable,
- Les dispositions à prendre pour ne pas perturber, voire améliorer le fonctionnement hydraulique, la diversité biologique et les continuités écologiques



METHODE ET PLANNING

Méthode

L'étude sera réalisée à partir :

- D'un recueil de données bibliographique : SDAGE, SAGE Isle-Dronne, du Département, des conservatoires...
- De l'analyse de photos aériennes récentes
- Des prospections sur le terrain, notamment biologiques sur un cycle annuel,
- D'interviews: élus, société de chasse, AAPPMA

Planning

- Diagnostic du territoire : 12 mois
- Propositions et recommandations : 4 mois